

«agenda pour la paix» par le Secrétaire général des Nations Unies, monsieur Boutros Boutros-Ghali, vétéran de nos sommets, dont il me plaît, à mon tour, de saluer la présence parmi nous.

Dans cet ordre d'idée, le Canada continuera à rechercher l'appui de la communauté francophone relativement à la non-prolifération des armements, incluant la prorogation indéfinie du traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Monsieur le Premier ministre, nous avons dit, «pas de véritable liberté sans développement». C'est le sens qu'il faut donner à l'autre thème du Sommet de Maurice, «Démocratie et développement». La communauté francophone n'est pas restée inactive au chapitre du développement, loin s'en faut. Notre solidarité se traduit depuis plus de deux décennies par la mise en place de programmes de coopération aussi variés que féconds, touchant autant la culture que l'environnement, l'éducation que les communications, le développement économique que celui de la démocratie et du respect des droits de la personne.

Maurice nous interpelle en nous invitant à faire plus et mieux. Sur le plan macro-économique le Canada, comme les autres pays membres de la Francophonie, a à coeur le développement des pays du Sud. Mais notre solidarité doit aussi se traduire par le développement d'instruments économiques à la base, favorisant la mobilisation de l'épargne par la mise en place de coopératives d'épargne et de crédit et le développement du partenariat dans la création de petites et moyennes entreprises.

À cet effet, le Canada développera, au cours des mois qui viennent, un programme visant au renforcement des associations qui représentent les intérêts du secteur privé dans les pays de la Francophonie, tel les regroupements de gens d'affaires, en favorisant la création de liens de partenariat, notamment avec leurs contreparties canadiennes.

Liberté et développement. Ce sont là les défis formidables que la Francophonie ne saura relever que grâce à la concertation. Membre du Commonwealth, de l'Organisation des États américains tout autant que de la Francophonie, le Canada accorde une importance toute particulière au principe du multilatéralisme, seul garant du dialogue véritable entre États.

Cette approche favorable à l'effort véritablement multilatéral dans la conception comme dans la réalisation de nos actions est d'ailleurs parfaitement incarnée par le Secrétaire général des Nations-unies. Ses nombreuses initiatives récentes concordent en tous points avec les objectifs de notre communauté. Je peux l'assurer que le Canada oeuvrera avec enthousiasme et détermination, avec les autres pays membres de la Francophonie, afin de contribuer de façon significative à la formulation de son projet d'«agenda pour le développement».